

# L'impôt est-il injuste ?

Seuls les salariés ne peuvent échapper à l'impôt. Pour une bonne part des contribuables, de nombreux moyens permettent d'en payer le moins possible. Équitable ?

Christian Valenduc (SPF Finances, UCLouvain, Université de Namur)

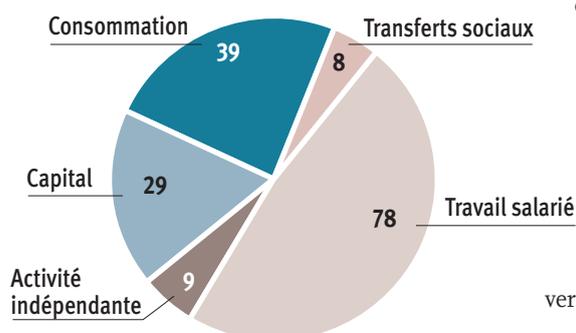


REPORTERS

**D**es multinationales qui ne paient presque pas d'impôt sur les bénéfices. Des amnisties fiscales à répétition, mais chaque fois « uniques », qui rapportent des centaines de millions d'euros parce que des « repentis » – autrement dit des fraudeurs – viennent chercher l'absolution. Pendant ce temps, le salarié, lui, voit l'impôt déduit directement de son salaire. Le système serait-il injuste, alors qu'on attend que chacun contribue au financement des services publics en fonction de ses moyens ?

Prenons les derniers chiffres, ceux de l'année 2012. Total des impôts et des cotisations sociales : 162 milliards. La même année, la valeur ajoutée créée sur le territoire de la Belgique (le PIB, produit intérieur brut) était de 376 milliards d'euros. Divisons l'un par l'autre : le prélèvement s'élève à près de 45 % de la valeur ajoutée créée, qui est réaffectée en services publics et en prestations sociales. Un enjeu gigantesque. D'où sortent nos 162 milliards ? À première vue, le graphique ci-dessous semble parler de lui-même : près de la moitié (48 %) provient du seul travail salarié. Mais attention, on ne saurait en dé-

## SOURCE DE REVENUS (EN MILLIARDS D'EUROS)



duire directement que les salariés paient plus que le capital, car les bases ne sont pas les mêmes. La masse des salaires est plus importante que les revenus du capital. Même si les taux étaient égaux, les salariés paieraient donc une somme totale supérieure. Pour comparer correctement, il faut diviser ces masses par les bases correspondantes. Ce qui nous donne, en impôts et cotisations sociales, environ 40 % pour les salaires et un peu plus de 30 % pour le capital. Injuste ?

quer ces deux critères à tous les impôts ? Pas nécessairement. Un droit d'accise sur le tabac, ou sur le carburant, n'a pas pour but d'être « juste » au sens où nous venons de l'expliquer, c'est-à-dire redistributif. L'un de ses objectifs est de faire payer le fumeur, ou l'automobiliste, parce qu'il pollue ou parce que son comportement coûte à la collectivité en matière de santé publique.

Alors, les principaux impôts sont-ils justes ? Commençons par celui sur le

## Comparer impôts sur le travail et sur le capital, c'est un peu comparer pommes et poires.

Pas si simple. Les cotisations sociales prélevées sur les salaires donnent droit à des prestations, tandis que l'impôt prélevé sur les revenus financiers ne donne droit à rien.

### Que veut dire « juste » ?

Pour être juste, un impôt doit remplir deux critères. Il faut d'abord que deux personnes (ou deux unités familiales) qui ont le même revenu paient le même impôt, quelle que soit la nature de ce revenu ou son affectation. Les économistes appellent cela « l'équité horizontale » : la contribution relative doit augmenter en fonction de la richesse. Le mot « relative » a toute son importance. Si l'impôt est en pourcentage du revenu, celui qui a un revenu plus élevé paiera forcément plus. Mais pour que l'impôt soit juste, il faudrait qu'il paie relativement plus, c'est-à-dire un pourcentage plus élevé. C'est le concept de progressivité de l'impôt, ou « équité verticale ». Doit-on appli-

revenu. Un premier problème vient de l'écart d'imposition entre les revenus du travail et les rentes du capital. Les premiers sont imposés à un barème progressif et à des taux qui, au-delà d'un montant de base exonéré (7.090 euros pour les revenus de 2014), vont de 25 à 50 %. Les seconds paient, au mieux, 25 %. Injuste ? Au premier abord, oui. Sauf que l'on compare un peu des pommes avec des poires. Un revenu du travail de 10.000 euros net, c'est 10.000 d'euros de pouvoir d'achat. En revanche, l'équation n'est pas vraie pour les revenus du capital. Supposons une épargne de 40.000 d'euros placée à 2 %. Elle rapporte 800 euros d'intérêt. À 25 % d'impôt, cela fait donc 200 euros. Mais c'est compter sans l'inflation, qui érode le capital. Supposons que cette dernière soit de 1 % : pour conserver son pouvoir d'achat, notre épargnant a besoin de 400 euros. Dans les faits, la moitié de ses intérêts n'est pas vraiment un revenu supplémentaire. Il va pourtant payer un impôt sur cette somme. S'il est de 200 euros, cela fait un taux de 50 %, et non de 25 %.



## ⇒ Revenus financiers opaques...

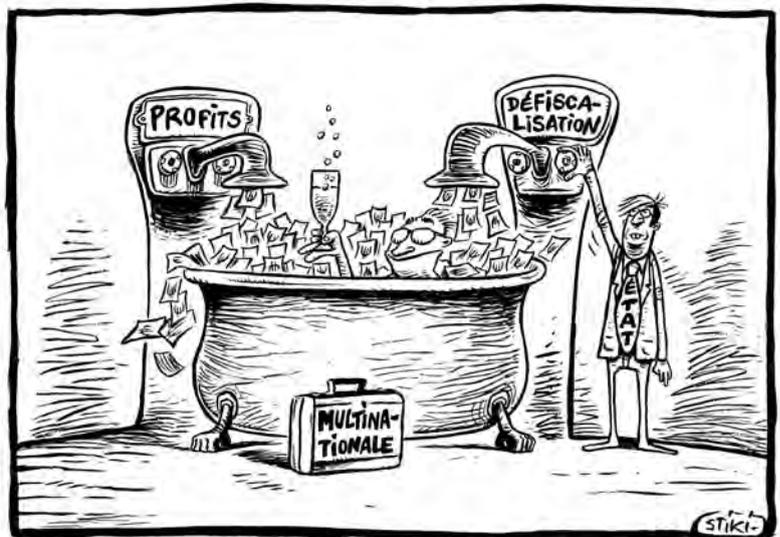
Le problème, c'est aussi que tous les revenus de l'épargne sont loin de reverser 25 %. Sur votre livret, vous pouvez accumuler une petite fortune sans payer d'impôt. Vous succomez aux charmes de l'épargne-pension ou de l'assurance-vie ? L'État vous offre une réduction d'impôt sur les primes versées. Certes, il taxe le capital accumulé lors du départ à la retraite, mais la résultante du jeu est un taux effectif négatif ! Sans oublier l'absence d'impôt sur les plus-values... Vous jouez au Monopoly en achetant et en vendant des immeubles, des actions, des titres : pas d'impôt sur les gains ! Enfin, l'État ne se donne pas les mêmes moyens de connaître les revenus du travail et les revenus du capital. Pour les premiers, l'administration fiscale possède nos fiches de salaire. Rien de tel n'existe pour les revenus financiers. Cela se fait pourtant ailleurs.

Poursuivons avec l'impôt des sociétés. ArcelorMittal, GSK, INbev et bien d'autres géants sont connus pour utiliser à fond toutes les faveurs légales, comme les intérêts notionnels. Tout cela aboutit à une charge

mation diminue. La charge de la TVA baisse ainsi à mesure que le revenu augmente, alors qu'il faudrait que ce soit l'inverse. Notons toutefois que sur un horizon de temps plus long (le cycle de vie), le revenu et la consommation sont beaucoup plus proches. La seule différence, c'est l'héritage reçu moins l'héritage transmis...

À propos d'héritage : et les droits de succession ? Seul impôt progressif sur le patrimoine, ils entraînent deux problèmes majeurs. Le premier, c'est que les tranches n'ont plus été adaptées à l'inflation depuis des

paie 40 % d'impôt à la marge, quand on est augmenté. Au salaire moyen, c'est 50 %. L'impôt des sociétés est en théorie de 33,99 %, ce qui est relativement élevé. Mais on échappe à ces taux en fonction de toute une série de ficelles, dont l'addition crée la base étroite. Ceux qui savent la rétrécir sont ceux qui ont les moyens. C'est là aussi une injustice. Demander aux riches, ou aux entreprises, de



## **Demander aux riches de contribuer de manière plus juste, c'est d'abord faire payer sur l'entièreté du revenu.**

fiscale très inférieure à ce qu'elle devrait être (33,99 % des bénéfices). Conséquence : l'actionnaire belge ne paie pas sa juste part, parce que l'entreprise ne paie plus sa juste part. Le problème est mondial : le G20 l'a constaté et a mandaté l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économiques) pour tenter de trouver une solution. Oui, il y a un problème, et il dépasse largement les frontières de la Belgique. Quid de la TVA ? On dit souvent qu'elle est injuste, car elle ne frappe que la consommation. Les taux réduits ne changent rien à cela. En termes de redistribution, ils coûtent très cher (6 milliards !) pour des résultats négligeables. Mais plus le revenu s'élève, plus la part de l'épargne augmente et plus celle de la consom-

décennies. Résultat : il ne faut pas être riche pour trôner en haut de l'échelle. Autre problème : la progressivité en fonction du montant du patrimoine se double d'une autre progressivité, selon la distance du lien de parenté. Et pourquoi donc faut-il payer plus si le même capital est transmis à un neveu plutôt qu'à un fils ? Surtout quand il n'y a pas de descendant en ligne directe ? À cela s'ajoute le secret bancaire, qui permet de dissimuler le patrimoine financier...

### **Taux élevé, base étroite**

Il faut aussi tenir compte des multiples possibilités dont disposent certains pour réduire la facture. Une caractéristique fondamentale de notre système est qu'il est à taux élevé et à base étroite. Au salaire minimum, on

contribuer de manière plus juste, ce n'est pas nécessairement augmenter le taux d'imposition maximal. C'est d'abord faire payer sur l'entièreté du revenu ou du bénéfice.

En résumé, gardons-nous de jeter le bébé avec l'eau du bain. Il y a des injustices, assurément. Mais l'impôt sur le revenu, malgré tous ses défauts, réduit toujours l'inégalité d'un septième environ. La TVA n'est pas l'impôt le plus équitable, certes, mais elle finance abondamment la protection sociale qui, elle, est largement redistributive. La machine pourrait fonctionner mieux, assurément. Certaines réformes pourraient aisément rendre l'impôt plus juste. Les déductions fiscales qui profitent plus aux riches qu'aux pauvres, l'absence d'imposition de certains revenus de l'épargne : corriger cela nécessiterait juste une volonté politique, et donc une majorité souhaitait le faire. D'autres réformes dépassent le cadre de la Belgique, assurément. Mais commençons par celles à portée de la main, sans négliger les autres. □